

219C0985  
FR0000039091-FS0580

18 juin 2019

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ROBERTET SA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juin 2019, la société First Eagle Investment Management, LLC<sup>1</sup> (1345, Avenue of the Americas, New York, NY 10105-4300, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse :

- à titre de régularisation, le 6 mai 2019, le seuil de 20% du capital de la société ROBERTET SA et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds, 460 421 actions et certificats d'investissement ROBERTET<sup>2</sup> SA représentant 363 116 droits de vote, soit 19,97% du capital et 10,73% des droits de vote de cette société<sup>3</sup> ; et
- le 13 juin 2019, le seuil de 10% des droits de vote de la société ROBERTET SA et détenir, pour le compte desdits fonds, 432 078 actions et certificats d'investissement ROBERTET<sup>2</sup> SA représentant 334 773 droits de vote, soit 18,74% du capital et 9,89% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ces franchissements de seuils résultent de cessions d'actions ROBERTET SA sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée par les sociétés Corsair Capital LLC et The Blackstone Group L.P. La société First Eagle Investment Management, LLC déclare agir indépendamment des personnes qui la contrôlent, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Dont 97 305 certificats d'investissement.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 305 145 actions et certificats d'investissement représentant 3 385 245 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.